



**Actualités**

**ALÉAS CLIMATIQUES...  
ET SI MON VOISIN  
AVAIT LA SOLUTION !**



Matinées techniques gratuites Réseaux d'élevage de Moselle par les conseillères élevage de la Chambre d'agriculture de la Moselle.

- **Mardi 26 novembre de 9h30 à 13h à la salle communale de Neufvillages**
- **Mardi 3 décembre de 9h30 à 13h, route du petit marais à Sainte-Barbe**

Contact et inscription au 06 07 10 72 46 ou mail [jessica.thoni@moselle.chambagri.fr](mailto:jessica.thoni@moselle.chambagri.fr)

**AGENDA**



Comme chaque année, le pôle conversion organise des animations autour du Mois de la Bio. Une occasion unique d'écouter le témoignage d'agriculteurs qui se sont lancés ou convertis au bio.

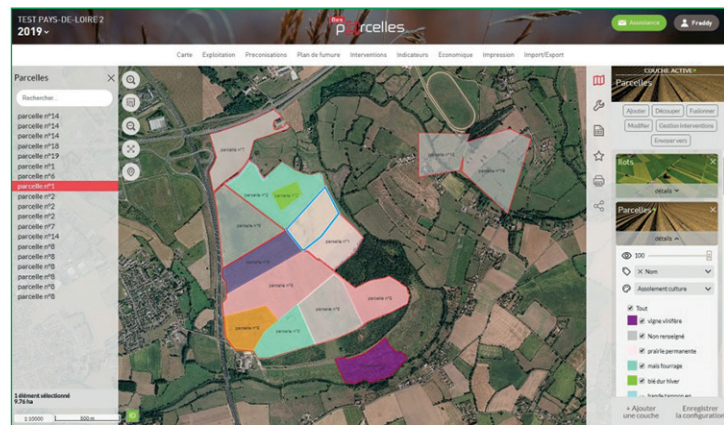
**Mercredi 27 novembre à Courcelles-Chaussy**  
Agriculture biologique : de la filière à la technique

Déjeuner sur inscription à : [morgane.buhr@educagri.fr](mailto:morgane.buhr@educagri.fr)

Contact : Morgane Buhr, coordinatrice BTS APV

Tél : 03 87 64 12 48

# MesParcelles évolue et propose toujours sa palette complète de fonctionnalités



**Nouvelle interface, nouvelle cartographie**

*L'interface Mes parcelles a été repensée pour être plus ergonomique, plus moderne et vous permettre de gérer librement votre compte, vos changements de campagne et votre adhésion aux outils d'aide à la décision. La cartographie a été également revisitée pour être plus fonctionnelle, plus fluide et vous faire économiser du temps !*

- Réalisez la cartographie de votre exploitation :
  - Réalisez facilement votre assolement grâce à l'outil de découpe parcellaire,
  - Personnalisez votre carte en affichant aux choix vos cultures, cours d'eau, images satellites, cartes de précision...
  - Retrouvez en 1 clic les flots de vos voisins lors d'échanges parcellaires
- Enregistrez vos pratiques :
  - Enregistrez vos travaux en saisie groupée ou individuelle,

- du travail du sol à la récolte,
  - Vérifiez votre registre phytosanitaire : des messages d'alerte vous sont transmis en cas de surdosages, de mélanges interdits, de produits non homologués, de délai avant récolte, de délai avant rentrée... s'appuyant sur un référentiel phyto mis à jour chaque semaine,
  - Éditez vos documents réglementaires en quelques clics (registre phyto, fiche de suivi parcellaire, plan de fumure...).



**Nouvelle application mobile :**

*Plus intuitive et plus complète, elle vous permettra, ainsi qu'à vos associés et salariés, de saisir vos interventions depuis votre smartphone avec ou sans connexion internet !*

- Réalisez votre plan prévisionnel de fumure :
  - Calculez facilement votre dose d'azote grâce à un outil labellisé par le COMIFER,
  - Enregistrez vos prévisions et transférez-les automatiquement dans votre cahier d'épandage.

- Gérez vos stocks et calculez vos marges : stocks restants, utilisés, marges brute et nette avec coûts de main-d'œuvre et de matériel.

- Reliez MesParcelles à vos équipements connectés :
  - Retrouvez vos Outils d'aide à la décision (OAD) directement sur votre compte MesParcelles via le nouveau catalogue de services
  - Envoyez vos interventions et cartes vers vos consoles grâce aux exports isobus, shape, lien cloud Fendt...

- Exportez votre dossier directement sur Télépac pour gagner du temps lors de votre déclaration.

- Les + :**
- Une équipe de proximité à votre écoute
  - Une hotline pour répondre à toutes vos questions

**Les conseillers spécialisés expert**

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service agronomie-environnement  
Louis-Fabrice DESHAYES  
Tél. 06 76 73 38 86  
Karine WYPIORCYK-ORY  
Tél. : 06 07 10 79 62  
[louis-fabrice.deshayes@moselle.chambagri.fr](mailto:louis-fabrice.deshayes@moselle.chambagri.fr)  
[karine.wypiorcyk-ory@moselle.chambagri.fr](mailto:karine.wypiorcyk-ory@moselle.chambagri.fr)  
ou consultez le site web  
<http://www.mesparcelles.fr>

## Lancement d'un nouveau service en novembre : le Conseil en élevage laitier avec une caméra

La caméra est mise en place 24 h en élevage et prend des photos suivant un réglage de toutes les 5 secondes pour permettre de condenser le film d'une journée complète en 45 mn environ (ou 25 mn si réglage de photo toutes les 10 secondes). Le film est ensuite visionné par le conseiller pour permettre la rédaction

d'un compte-rendu avec des préconisations d'amélioration.

**Quels sont les éléments observés ?**

Nous observons le comportement des vaches, la prise de nourriture, les déplacements des animaux et le confort dans les bâtiments ainsi que les pratiques des éleveurs concernant la conduite du troupeau. L'accessibilité à la

nourriture et le comportement des vaches sont particulièrement scrutés pendant la nuit.

**Quels sont les avantages de cette nouvelle démarche ?**

La caméra est un outil très pédagogique pour permettre de mieux asseoir le conseil. Les images sont envoyées aux éleveurs de manière à ce qu'ils puissent aussi observer leur troupeau.

**Quels sont les préconisations et les effets attendus ?**

Les principales préconisations portent sur la quantité de fourrages accessibles aux animaux sur la nuit, l'heure des repousses de la ration (soit par les éleveurs, soit par les robots repousses fourrages), l'homogénéité de la ration pour limiter le tri, les heures de passages des racleurs, le réglage des logettes et les «temps contraints debout» des animaux.

L'efficacité alimentaire, une meilleure valorisation de la ration distribuée par une consommation plus régulière et sans tri, le temps de couchage et la rumination pour améliorer les performances des animaux et la rentabilité de l'atelier laitier. Cette démarche de conseil aborde également le domaine de bien-être animal sur lequel la filière laitière va prochainement différencier les produits transformés.

L'utilisation de la caméra en élevage est accessible à tous les éleveurs sans surcoût dans toutes les prestations de conseil lait existantes (hors Formule Essentiel, 12h de conseil/an) et dans l'offre de conseil suivi nutrition.

**Arnaud GRESSET,**  
Responsable d'équipe conseil lait et expert nutrition

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service élevage  
Tél. 03.87.66.12.45  
[arnaud.gresset@moselle.chambagri.fr](mailto:arnaud.gresset@moselle.chambagri.fr)



Image issue de l'enregistrement de la caméra